



Assemblée générale

Cinquante-deuxième session

29 mai 1997

Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999*

Titre V

Coopération régionale pour le développement

Chapitre 20 Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 18 du plan à moyen terme
pour la période 1998-2001)

Table des matières

	<i>Page</i>
Vue d'ensemble	1
A. Organes directeurs	6
B. Direction exécutive et administration	7
C. Programme de travail	9
1. Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	10
2. Amélioration de la qualité de la vie	14
3. Développement économique et changements mondiaux	18
4. Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel	20
5. Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information	54
D. Appui aux programmes	27

* Le présent document contient le chapitre 20 du projet de budget-programme pour l'exercice biennal 1998-1999. L'ensemble du projet de budget-programme paraîtra ultérieurement en tant que *Supplément No 6 aux Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-deuxième session (A/52/6/Rev.1)*.

Chapitre 20

Développement économique et social en Asie occidentale

(Programme 18 du plan à moyen terme pour la période
1998-2001)

Vue d'ensemble

- 20.1 La Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale est chargée de l'exécution de ce programme.
- 20.2 Le programme de travail vise de manière générale à favoriser le développement durable des États membres de la CESAO et à promouvoir la coopération régionale et la coordination des politiques entre ces derniers, tout en faisant ressortir les liens qui existent entre les dimensions économiques, sociales, culturelles, technologiques et environnementales du développement.
- 20.3 Durant l'exercice biennal 1998-1999, les activités entreprises auront essentiellement pour objet : a) de suivre et d'analyser les tendances du développement économique et social des États membres; b) de favoriser la coopération économique entre les États membres grâce à l'harmonisation des normes, réglementations et instruments législatifs pertinents, permettant ainsi aux États membres de prendre en compte les répercussions des réformes économiques et des politiques de libéralisation sur divers secteurs du développement; c) de favoriser la coordination et l'harmonisation des normes, réglementations et instruments législatifs entre les États membres dans le domaine du développement social grâce à la mise en oeuvre des recommandations issues des conférences mondiales; d) de favoriser la coopération entre les États membres en ce qui concerne la gestion des ressources naturelles et de l'environnement grâce à l'harmonisation des normes, réglementations et instruments législatifs pertinents; et e) d'aider les États membres à renforcer leurs capacités humaines et institutionnelles.
- 20.4 Les principaux éléments du programme de travail proposé peuvent être récapitulés comme suit :
- a) Amélioration de l'approche multidisciplinaire et interdivisionnelle de l'élaboration et de l'exécution des programmes qui avait été introduite dans le programme de travail de 1994-1995, puis approfondi dans le programme de travail de 1996-1997;
 - b) Renforcement des relations entre le secrétariat de la CESAO et les États membres par l'intermédiaire du Comité consultatif des ambassadeurs, des quatre comités intergouvernementaux subsidiaires et de la Commission, ainsi que par le biais de consultations bilatérales;
 - c) Amélioration de la documentation et des services fonctionnels fournis à la Commission lors de ses sessions biennales ainsi que lors des sessions de ses quatre organes intergouvernementaux subsidiaires;
 - d) Amélioration de la coordination entre la CESAO et les autres organismes des Nations Unies grâce au Groupe régional de coordination interorganisations, qui a été créé durant l'exercice biennal 1994-1995;
 - e) Assistance aux États membres pour la coordination de la mise en oeuvre des recommandations issues des conférences mondiales, en particulier celles se rapportant à l'environnement, à la population, au développement social, aux femmes, aux établissements humains et à l'alimentation;
 - f) Promotion de la coopération entre les États membres en ce qui concerne l'harmonisation des normes, réglementations et instruments législatifs intéressant divers secteurs d'activité;

- g) Poursuite des activités d'évaluation, amorcées durant l'exercice biennal 1996-1997, des incidences du processus de paix sur différents secteurs, ainsi que de l'impact des conférences économiques organisées au Moyen-Orient et en Afrique du Nord, du partenariat entre les pays d'Europe et ceux de la Méditerranée et des directives et réglementations établies par l'Organisation mondiale du commerce;
 - h) Consolidation des initiatives régionales dans le domaine des statistiques socio-économiques grâce à l'harmonisation de la terminologie et à la normalisation des méthodes de collecte des données.
- 20.5 Le programme de travail s'inscrit dans un cadre thématique correspondant à chacun des cinq sous-programmes du programme 18 du plan à moyen terme pour la période 1998-2001 (A/51/6/Rev.1 et Rev.1/Corr.1). De la sorte, les activités à mener à ce titre seront mieux ciblées et leur portée sera plus approfondie, ce qui permettra l'utilisation la plus rentable et productive possible des ressources. Le programme de travail repose également sur l'hypothèse que la CESAO exercera ses activités à son siège permanent de Beyrouth à compter de septembre 1997. S'efforçant en permanence d'améliorer l'exécution de son programme de travail grâce à l'approche thématique, tout en réduisant dans toute la mesure du possible les perturbations résultant du transfert à Beyrouth, la CESAO a entrepris durant l'exercice biennal 1996-1997 un examen détaillé de ses activités et besoins à son nouveau siège, et a commencé en 1997 de mettre en place les mesures voulues pour donner suite aux conclusions de cet examen. Les résultats en ont été notamment la restructuration de l'unité administrative chargée de fournir des services d'appui généraux, la réduction notable du nombre de postes de la catégorie des agents des services généraux, en particulier au titre de l'appui au programme, et le transfert ou la réduction d'un certain nombre de postes de la catégorie des administrateurs grâce à de nouvelles mesures de consolidation et/ou à la modification des fonctions s'attachant à ces postes.
- 20.6 Le montant global des ressources demandées pour la CESAO s'élève à 34 681 300 dollars, compte tenu d'un accroissement avant réévaluation des coûts de 538 000 dollars (soit 1,5 %). Cet accroissement est imputable à l'effet conjugué a) du transfert à la CESAO des ressources au titre du Groupe commun CNUCED/CESAO des sociétés transnationales (1 poste P-5 et 1 poste d'agent local et ressources autres que les postes) qui étaient précédemment allouées à la CNUCED; b) du reclassement d'un poste P-4 à P-5; c) de l'application de nouveaux taux standard de vacance de poste; d) de la suppression proposée de trois postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur (1 D-1, 1 P-4 et 1 P-2) et de 26 postes d'agent local; et e) de diverses augmentations et diminutions concernant des objets de dépense autres que les postes.
- 20.7 Le montant de 15 023 500 dollars correspondant à la réévaluation des coûts représente la différence entre les coûts standard aux taux calculés pour Amman en 1996-1997 et les taux applicables à Beyrouth pour 1998-1999. L'augmentation est donc imputable conjointement aux effets de l'inflation et aux différences de coût tenant au fait que les dépenses de fonctionnement au nouveau siège de la Commission sont plus élevées. Cet écart est à son tour imputable en grande partie aux différences concernant le montant de l'indemnité de poste et les barèmes des traitements des agents locaux entre les deux lieux d'affectation. Comme le montre le tableau 20.2, la réévaluation des coûts porte essentiellement sur les dépenses correspondant aux postes et aux frais généraux de fonctionnement (en particulier les dépenses d'éclairage, de chauffage, d'énergie et eau et l'entretien des locaux).
- 20.8 Le montant total des ressources prévues pour la CESAO durant l'exercice biennal 1998-1999 se répartirait comme suit :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
A. Organes directeurs	0,2	—
B. Direction exécutive et administration	6,2	—
C. Programme de travail	46,3	100,0
D. Appui au programme	47,3	—
Total	100,0	100,0

20.9 La répartition en pourcentage des ressources entre les sous-programmes du programme de travail serait la suivante :

	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Fonds extra- budgétaires</i>
	<i>(En pourcentage)</i>	
Sous-programme 1		
Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	18,0	—
Sous-programme 2		
Amélioration de la qualité de la vie	25,2	60,1
Sous-programme 3		
Développement économique et changements mondiaux	17,8	—
Sous-programme 4		
Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel	26,3	—
Sous-programme 5		
Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information	12,7	39,9
Total	100,0	100,0

Tableau 20.1

Prévisions de dépenses, par grande rubrique

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Grande rubrique	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Réévaluation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pourcentage			
A. Organes directeurs	43,4	95,1	—	—	95,1	9,7	104,8
B. Direction exécutive et administration	2 605,8	2 612,0	(522,5)	(20,0)	2 089,5	963,9	3 053,4
C. Programme de travail	12 270,7	15 053,0	1 053,1	6,9	16 106,1	6 927,8	23 033,9
D. Appui au programme	15 226,7	16 383,2	7,4	—	16 390,6	7 122,1	23 512,7
Total	30 146,6	34 143,3	538,0	1,5	34 681,3	15 023,5	49 704,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Grande rubrique	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds		1998-1999 Montant estimatif
			Montant	Pourcentage	
	—	—	a) Services d'appui à :		—
			i) Des organismes des Nations Unies		
			ii) Des activités extrabudgétaires		
	101,8	104,6	Compte spécial pour l'appui au programme (CESAO)		16,3
	46,3	—	b) Activités de fond		—
			c) Projets opérationnels :		
	280,9	252,6	PNUD		117,0
	698,4	1 278,1	FNUAP		15,0
	1,0	—	UNESCO		—
	11,8	—	UNIFEM		—
	—	20,0	UNICEF		—
	217,0	—	PNUE		—
	—	4,5	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO		—
	137,1	310,9	Sources multilatérales		80,0
	463,7	550,8	Sources bilatérales		146,0
Total	1 958,0	2 521,5			374,3
Total 1) et 2)	32 104,6	36 664,8			50 079,1

Tableau 20.2

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	25 377,4	27 217,0	(26,7)	—	27 190,3	14 255,8	41 446,1
Autres dépenses de personnel	164,8	202,1	253,9	125,6	456,0	46,5	502,5
Consultants et experts	436,9	794,0	133,4	16,8	927,4	94,9	1 022,3
Voyages	440,9	530,3	(80,4)	(15,1)	449,9	46,1	496,0
Services contractuels	185,7	489,4	(101,2)	(20,6)	388,2	39,5	427,7
Frais généraux de fonctionnement	2 598,8	3 428,4	359,0	10,4	3 787,4	388,6	4 176,0
Dépenses de représentation	8,8	15,9	—	—	15,9	1,6	17,5
Fournitures et accessoires	463,5	600,3	—	—	600,3	61,4	661,7
Mobilier et matériel	469,8	865,9	—	—	865,9	89,1	955,0
Total	30 146,6	34 143,3	538,0	1,5	34 681,3	15 023,5	49 704,8

 2) *Fonds extrabudgétaires*

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Objet de dépense	1998-1999 Montant estimatif
	784,8	1 349,5	Postes	—
	23,2	11,0	Autres dépenses de personnel	—
	450,9	313,0	Consultants et experts	334,3
	130,9	133,1	Voyages	40,0
	7,2	89,9	Services contractuels	—
	202,2	53,5	Frais généraux de fonctionnement	—
	3,3	10,4	Fournitures et accessoires	—
	8,8	98,5	Mobilier et matériel	—
	329,4	445,7	Subventions et contributions	—
	17,3	17,3	Dépenses diverses	—
Total	1 958,0	2 521,5		374,3
Total 1) et 2)	32 104,6	36 664,8		50 079,1

Tableau 20.3

Postes nécessaires

Unité administrative : Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO)

	<i>Postes permanents</i>		<i>Postes temporaires</i>				<i>Total</i>	
	<i>Budget ordinaire</i>		<i>Budget ordinaire</i>		<i>Fonds extrabudgétaires</i>			
	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>	<i>1996-1997</i>	<i>1998-1999</i>
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	8	7	—	—	—	—	8	7
P-5	19	21	—	—	5	1	24	22
P-4/3	60	58	—	—	2	—	62	58
P-2/1	16	15	—	—	3	—	19	15
Total	105	103	—	—	10	1	115	104
Autres catégories								
Agents locaux	185	160	—	—	31	—	216	160
Service mobile	3	3	—	—	—	—	3	3
Total	188	163	—	—	31	—	219	163
Total général	293	266	—	—	41	1	334	267

A. Organes directeurs

Tableau 20.4

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

<i>Objet de dépense</i>	<i>1994-1995 Dépenses</i>	<i>1996-1997 Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Réévaluation des coûts</i>	<i>1998-1999 Crédits demandés</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pourcentage</i>			
Autres dépenses de personnel	43,4	95,1	—	—	95,1	9,7	104,8
Total	43,4	95,1	—	—	95,1	9,7	104,8

20.10 La Commission, qui compte 13 pays membres, fait rapport au Conseil économique et social et tient consécutivement des sessions ordinaires ministérielles (tous les deux ans) et des sessions du Comité technique, principal organe subsidiaire de la Commission, généralement à son siège. Le Comité technique s'occupe des questions de programme, d'élaboration des politiques et de coordination. La Commission a également créé quatre organes intergouvernementaux subsidiaires spécialisés, qui se réunissent tous les deux ans, à savoir le Comité de statistique, le Comité du développement social, le Comité de l'énergie et le Comité des ressources en eau. Ces organes subsidiaires spécialisés assurent la coordination de l'examen des questions de programme et d'élaboration des politiques entre les experts qui représentent les États membres et sont les interlocuteurs du personnel du secrétariat de la CESAO qui s'occupe de l'étude des

questions techniques. Le secrétariat de la CESAO fournit un appui à la Commission, au Comité technique et aux quatre organes spécialisés ainsi qu'aux réunions des organes intergouvernementaux sectoriels. En 1998-1999, deux réunions de cette nature seront organisées : la conférence arabe sur les mesures de suivi à prendre à l'issue des conférences mondiales, en l'occurrence les mesures de suivi consécutives à quatre conférences mondiales : la Conférence internationale sur la population et le développement, le Sommet mondial pour le développement social, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II); et une réunion intergouvernementale sur les moyens de faciliter les transports transfrontières grâce à l'harmonisation des normes, réglementation et conventions connexes.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Autres dépenses de personnel

- 20.11 Les ressources prévues de 95 100 dollars doivent permettre de couvrir le coût des services d'interprétation, de traduction, d'administration, ainsi que des services de secrétariat et autres services voulus correspondant à une session de la Commission, de son comité technique, des quatre organes subsidiaires spécialisés ainsi que des deux réunions d'organes intergouvernementaux susmentionnées.

B. Direction exécutive et administration

Tableau 20.5

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	2 463,2	2 507,0	(554,8)	(22,1)	1 952,2	949,9	2 902,1
Consultants et experts	34,6	—	22,3	—	22,3	2,2	24,5
Voyages	108,0	105,0	10,0	9,5	115,0	11,8	126,8
Total	2 605,8	2 612,0	(522,5)	(20,0)	2 089,5	963,9	3 053,4

Tableau 20.6

Postes nécessaires
Programme : Direction exécutive et administration

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
SGA	1	1	—	—	—	—	1	1
SSG	—	—	—	—	—	—	—	—
D-2	1	1	—	—	—	—	1	1
D-1	1	—	—	—	—	—	1	—
P-5	1	2	—	—	—	—	1	2
P-4/3	3	2	—	—	—	—	3	2
P-2/1	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	8	7	—	—	—	—	8	7
Autres catégories								
Agents locaux	13	9	—	—	—	—	13	9
Total	13	9	—	—	—	—	13	9
Total général	21	16	—	—	—	—	21	16

- 20.12 Le Bureau du Secrétaire exécutif comprend le Groupe de la planification et de la coordination du programme, le secrétariat de la Commission et les Services d'information. Le Secrétaire exécutif assure la direction d'ensemble et la gestion des activités de la Commission. Le Bureau du Secrétaire exécutif donne des orientations aux autres unités administratives du secrétariat de la CESAO pour la planification et l'élaboration des plans à moyen terme et des budgets-programmes; suit et évalue les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du programme de travail; contrôle l'efficacité des équipes de travail multidisciplinaires de la CESAO; donne suite aux dispositions prises pour la coopération avec des organisations nationales, régionales et internationales; reste en contact avec les États membres de la CESAO, soit directement soit par l'entremise du Comité consultatif d'ambassadeurs, le secrétariat du Conseil économique et social, le Bureau de commissions régionales à New York, d'autres organismes des Nations Unies et des organisations internationales et régionales, selon que de besoin; suit l'application des résolutions et décisions de la Commission; et administre les services d'information de la CESAO de concert avec le Département de l'information du siège. En outre, le Bureau du Secrétaire exécutif favorise, par l'entremise du Groupe régional de coordination interinstitutions, la coopération interinstitutions pour les questions et activités à caractère régional dans les domaines économique et social et supervise et coordonne les préparatifs des conférences mondiales organisées sous l'égide de l'Organisation des Nations Unies et les activités qui y font suite au niveau régional.
- 20.13 Le Bureau du Secrétaire exécutif convoque également des réunions de personnalités et d'experts gouvernementaux, selon que de besoin, pour examiner le rôle de la Commission, déterminer l'évolution des priorités, analyser les tendances des programmes et évaluer les activités de réforme. Si nécessaire, il fait appel aux compétences spécialisées voulues.

Ressources nécessaires (aux taux courants)
Postes

- 20.14 Les ressources prévues (1 952 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 554 800 dollars, sont destinées à financer les postes inscrits au tableau 20.6 ci-dessus. Elles prennent en compte la suppression proposée d'un poste D-1, d'un poste P-4 et de quatre postes d'agent local et le transfert d'un poste P-5 du programme «Appui aux programmes» au programme «Direction exécutive et administration». Les postes D-1 et P-4 qu'il est proposé de supprimer sont respectivement le poste de secrétaire de la Commission et le poste d'assistant spécial du Secrétaire exécutif. Il est proposé de confier les fonctions correspondant à ces deux postes à une seule et même personne qui occuperait le poste P-5 devant être transféré du programme «Appui aux programmes». La diminution d'un montant de 554 800 dollars représente l'effet combiné du transfert du poste P-5, de la suppression des postes D-1 et P-4 et de l'application de nouveaux taux de vacance de postes standardisés.

Consultants et experts

- 20.15 Les ressources prévues (22 300 dollars) serviraient à couvrir les honoraires et les frais de voyage de consultants engagés à la demande de la Commission ou à l'initiative du Secrétaire exécutif, pour l'apport de compétences spécialisées dans des domaines n'entrant dans le cadre d'aucun des sous-programmes.

Voyages

- 20.16 Les ressources prévues (115 000 dollars), qui font apparaître une augmentation de 10 000 dollars, doivent permettre de couvrir les frais de voyage qui seront engagés par le Secrétaire exécutif, le Secrétaire exécutif adjoint et leurs collaborateurs immédiats pour aller tenir des consultations avec des gouvernements, des commissions régionales et des institutions spécialisées, et pour participer à des réunions dans la région et à l'extérieur.

C. Programme de travail

Tableau 20.7

Prévisions de dépenses, par programme

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Programme	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
1. Gestion des ressources naturelles et de l'environnement	1 725,7	2 727,9	181,7	6,6	2 909,6	1 237,7	4 147,3
2. Amélioration de la qualité de la vie	2 113,6	3 792,7	263,4	6,9	4 056,1	1 760,2	5 816,3
3. Développement économique et changements mondiaux	5 267,7	2 409,2	465,9	19,3	2 875,1	1 216,0	4 091,1
4. Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel	2 055,7	4 286,3	(21,3)	(0,4)	4 265,0	1 782,5	6 047,5
5. Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information	1 108,0	1 836,9	163,4	8,8	2 000,3	931,4	2 931,7
Total	12 270,7	15 053,0	1 053,1	6,9	16 106,1	6 927,8	23 033,9

Tableau 20.7 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	
	39,7	23,7	i) Des organismes des Nations Unies	—
	47,2	—	ii) Des activités extrabudgétaires	16,3
			b) Activités de fond	—
			c) Projets opérationnels :	
	280,9	252,6	PNUD	117,0
	698,4	1 278,1	FNUAP	15,0
	1,0	—	UNESCO	—
	11,8	—	UNIFEM	—
	—	20,0	UNICEF	—
	217,0	—	PNUE	—
	—	4,5	Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	—
	137,1	310,9	Sources multilatérales	80,0
	463,7	550,8	Sources bilatérales	146,0
Total	1 896,8	2 440,6		374,3
Total 1) et 2)	14 167,5	17 493,6		23 408,2

Sous-programme 1

Gestion des ressources naturelles et de l'environnement

Tableau 20.8

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 674,3	2 582,1	118,5	4,5	2 700,6	1 216,3	3 916,9
Consultants et experts	28,7	92,0	63,2	68,6	155,2	15,9	171,1
Voyages	22,7	53,8	—	—	53,8	5,5	59,3
Total	1 725,7	2 727,9	181,7	6,6	2 909,6	1 237,7	4 147,3

Tableau 20.8 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	—	—	i) Des organismes des Nations Unies	—
	38,7	—	ii) Des activités extrabudgétaires	—
	217,0	—	b) Activités de fond	—
	—	4,5	c) Projets opérationnels :	—
	29,9	188,6	PNUÉ	—
			Fonds d'affectation spéciale de la CESAO	—
			Sources bilatérales	—
Total	285,6	193,1		—
Total 1) et 2)	2 011,3	2 921,0		4 147,3

Tableau 20.9

Postes nécessaires

Programme : Gestion des ressources naturelles et de l'environnement

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	2	2	—	—	—	—	3	3
P-4/3	7	7	—	—	—	—	7	7
P-2/1	2	2	—	—	—	—	2	2
Total	12	12	—	—	—	—	13	13
Autres catégories								
Agents locaux	8	7	—	—	—	—	8	7
Total	8	7	—	—	—	—	8	7
Total général	20	19	—	—	—	—	21	20

20.17 Ce sous-programme sera exécuté par la Division de l'énergie, des ressources naturelles et de l'environnement. Il favorisera la coopération régionale pour la gestion des ressources en eau et de l'énergie et permettra de suivre la mise en oeuvre d'Action 21.

20.18 Grâce à des études, des enquêtes, des réunions et des activités d'assistance technique et au renforcement des capacités au plan des ressources humaines et au plan institutionnel — certaines de ces activités devant revêtir un caractère pluridisciplinaire — le sous-programme servira de catalyseur pour favoriser entre les États membres l'harmonisation des normes environnementales dans les secteurs de l'énergie et de l'eau. Il permettra également d'évaluer les ressources en eau partagées, de rechercher des modalités de coopération pour la mise en place de réseaux d'électricité intrarégionaux, de chercher à satisfaire les besoins des zones rurales en ressources énergétiques non traditionnelles et en eau douce et de suivre la mise

en oeuvre d'Action 21, et en particulier des chapitres consacrés à l'intégration de la gestion des terres et des ressources en eau.

Activités

20.19 Les activités ci-après seront menées pendant l'exercice biennal :

a) *Service d'organes intergouvernementaux ou de groupes d'experts*

- i) *Services fonctionnels.* Deuxième session du Comité de l'énergie; et deuxième session du Comité des ressources naturelles;
- ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Deux rapports à la Commission, un sur la deuxième session du Comité de l'énergie et un sur la deuxième session du Comité des ressources en eau; deux rapports au Comité des ressources en eau et deux rapports au Comité de l'énergie;
- iii) *Groupes spéciaux d'experts.* Cinq réunions de groupes d'experts consacrées à la privatisation du secteur de l'électricité; à l'actualisation de l'évaluation des ressources en eau dans les États membres de la CESAO; à l'évaluation de la législation concernant l'environnement et à la promotion des mécanismes de mise en oeuvre; à l'harmonisation des normes environnementales dans le secteur de l'énergie dans les États membres de la CESAO; et à l'harmonisation des normes environnementales des États membres de la CESAO dans le secteur de l'eau;

b) *Autres activités de fond*

Treize publications isolées sur l'actualisation de l'évaluation des ressources en eau dans les pays membres de la CESAO; les progrès réalisés dans la mise en oeuvre du chapitre 18 d'Action 21, l'accent étant mis sur l'utilisation de l'eau pour une production agricole durable : monographies; l'harmonisation des normes environnementales des États membres de la CESAO dans le secteur de l'eau, l'évaluation de la privatisation de la production d'électricité dans certains pays de la CESAO; la mise en valeur des ressources en eau douce dans les zones rurales en ayant recours à des techniques non conventionnelles; l'harmonisation des normes environnementales des États membres de la CESAO dans le secteur de l'énergie; les politiques et pratiques actuelles dans le secteur de l'eau dans certains pays de la CESAO; les délibérations de la réunion du groupe d'experts s'occupant de l'harmonisation des normes environnementales des États membres de la CESAO dans le secteur de l'énergie; les délibérations de la réunion du groupe d'experts s'occupant de la privatisation du secteur de l'électricité; la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, l'accent étant mis en particulier sur les zones rurales et les zones reculées; les délibérations de la réunion du groupe d'experts s'occupant de l'harmonisation des normes environnementales des États membres de la CESAO dans le secteur de l'eau; l'évaluation de la législation concernant l'environnement et la promotion des mécanismes de mise en oeuvre; les délibérations de la réunion du groupe d'experts s'occupant de l'évaluation de la législation concernant l'environnement et de la promotion des mécanismes de mise en oeuvre; et les modalités de coopération en vue de l'intégration des réseaux d'électricité des pays de la CESAO;

c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*

- i) Coopération avec la Ligue des États arabes et les organisations qui lui sont reliées pour la mise en place d'un réseau d'électricité régional, l'harmonisation des normes des États membres de la CESAO dans le secteur de l'énergie, l'actualisation de l'évaluation des ressources en eau, l'utilisation de l'eau pour une production agricole durable, la mise en oeuvre des priorités régionales d'Action 21 et l'application des décisions ou recommandations qui seront adoptées par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire de 1997; coopération avec l'Union européenne pour la privatisation du secteur de l'électricité et la mise en place d'un réseau d'électricité régional; coopération avec l'Organisation de la Conférence islamique, y compris la Banque islamique de développement, pour l'actualisation de l'évaluation des ressources en eau en ce qui concerne l'utilisation de l'eau pour une production agricole durable, la mise en oeuvre des priorités régionales d'Action 21 et l'application des décisions ou recommandations qui seront

adoptées par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire de 1997; coopération avec le Conseil des ministres arabes chargés de l'environnement pour la mise en oeuvre des priorités régionales d'Action 21 et l'application des décisions ou recommandations qui seront adoptées par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire de 1997; contributions aux réunions annuelles du Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe;

- ii) Coordination avec la CEA, la CEE et le Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat aux fins de la mise en place d'un réseau d'électricité régional dans les États membres de la CESAO; coopération avec la Banque mondiale pour la privatisation du secteur de l'électricité et sur des questions concernant la mise en valeur des ressources en eau dans les États membres de la CESAO; coordination avec le Centre régional de l'OMS pour les activités d'hygiène de l'environnement et le Bureau régional de l'OMS pour la Méditerranée orientale, l'OMM, le PNUE et la FAO sur des questions concernant la mise en valeur des ressources en eau dans les pays de la CESAO; contributions aux réunions annuelles de la Commission du développement durable, et à la session biennale de la Commission des ressources naturelles, y compris un document sur l'eau dans les pays membres de la CESAO.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 20.20 Le montant prévu (2 700 600 dollars), qui accuse une augmentation de 118 500 dollars, permettrait de financer les 12 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les sept postes d'agent local inscrits au tableau 20.9 ci-dessus. Il a été tenu compte de la suppression proposée d'un poste d'agent local rendu superflu du fait de l'amélioration des méthodes de travail. L'augmentation d'un montant de 118 500 dollars s'explique par l'effet combiné de cette suppression de poste et de l'application de nouveaux taux de vacance de postes standardisés.

Consultants et experts

- 20.21 Les ressources prévues (155 200 dollars), qui font apparaître une augmentation de 63 200 dollars, se décomposent comme suit : a) un montant de 56 000 dollars (soit une diminution de 7 900 dollars) pour le recrutement de consultants possédant des compétences non disponibles au secrétariat pour l'établissement de publications et d'études traitant de l'évaluation des ressources en eau; de l'utilisation de l'eau pour une production agricole durable dans certains pays; de l'utilisation, dans les pays de la région, de sources d'énergie renouvelables, y compris le dessalement, pour produire de l'eau douce; et de la législation concernant l'environnement; et pour fournir un apport technique aux fins de la promotion des mécanismes de mise en oeuvre, etc.; b) un montant de 99 200 dollars (soit une augmentation de 71 100 dollars) pour financer les cinq réunions de groupes d'experts énumérées au paragraphe 20.19 a) iii) ci-dessus.

Voyages

- 20.22 Les ressources prévues d'un montant de 53 800 dollars (correspondant à la base des ressources) sont destinées à couvrir les frais de voyage du personnel envoyé en mission pour préparer des études et des publications, notamment pour tenir des consultations avec les autorités des pays de la région et recueillir des informations sur les ressources en eau, la privatisation de la production d'électricité, les normes et pratiques environnementales, et les sources d'énergie nouvelles et renouvelables, en particulier dans les zones rurales et les zones reculées; pour tenir des consultations avec des organisations régionales telles que la Ligue des États arabes, l'Union européenne, l'Organisation de la Conférence islamique et le Comité conjoint sur l'environnement et le développement dans la région arabe; et pour mener des activités de coopération et de coordination avec la CEA, la CEE, le PNUE, et le Département de la coordination des politiques et du développement durable et le Département des services d'appui et de gestion pour le développement du Secrétariat.

Sous-programme 2

Amélioration de la qualité de la vie

Tableau 20.10

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) Budget ordinaire

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 995,4	3 585,7	198,2	5,5	3 783,9	1 732,0	5 515,9
Consultants et experts	72,0	118,0	81,7	69,2	199,7	20,7	220,4
Voyages	46,2	89,0	(16,5)	(18,5)	72,5	7,5	80,0
Total	2 113,6	3 792,7	263,4	6,9	4 056,1	1 760,2	5 816,3

2) Fonds extrabudgétaires

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	31,7	11,5	i) Des organismes des Nations Unies	—
	4,0	—	ii) Des activités extrabudgétaires	—
			b) Activités de fond	—
			c) Projets opérationnels :	
	186,7	83,5	PNUD	80,0
	698,4	1 278,1	FNUAP	15,0
	1,0	—	UNESCO	—
	11,8	—	UNIFEM	—
	70,8	27,0	Autres sources multilatérales	—
	139,4	118,8	Sources bilatérales	130,0
Total	1 143,8	1 518,9		225,0
Total 1) et 2)	3 257,4	5 311,6		6 041,3

Tableau 20.11

Postes nécessaires
Programme : Amélioration de la qualité de la vie

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	4	4	—	—	4	—	8	4
P-4/3	8	8	—	—	1	—	9	8
P-2/1	4	4	—	—	2	—	6	4
Total	17	17	—	—	7	—	24	17
Autres catégories								
Agents locaux	12	11	—	—	11	—	23	11
Total	12	11	—	—	11	—	23	11
Total général	29	28	—	—	18	—	47	28

20.23 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des questions et des politiques de développement durable. Il a pour objectif de promouvoir la coopération régionale pour l'harmonisation des politiques sociales et l'élaboration de normes et de règlements pour l'amélioration de la qualité de la vie. Un appui sera apporté aux États membres pour appliquer de manière intégrée les recommandations des conférences mondiales telles que la Conférence internationale sur la population et le développement, le Sommet mondial pour le développement social, la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) ainsi que les recommandations pertinentes d'Action 21.

20.24 Les activités (études pluridisciplinaires, enquêtes, réunions et assistance technique) seront axées sur le renforcement des capacités au plan des ressources humaines et au plan institutionnel, l'élimination de la pauvreté, la gouvernance et la participation et le rôle des organisations non gouvernementales. En outre, la base de données sur la population, le développement social, les politiques concernant les femmes et les établissements humains qui a été mise en place durant l'exercice biennal 1996-1997 sera affinée et actualisée.

Activités

20.25 Les activités ci-après seront menées pendant l'exercice biennal :

- a) *Service d'organes intergouvernementaux ou de groupes d'experts*
 - i) *Services fonctionnels*. Deuxième session du Comité du développement social et Conférence arabe sur le suivi intégré des conférences mondiales;
 - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants*. Rapport sur la deuxième session du Comité du développement social; deux rapports au Conseil économique et social sur les répercussions économiques et sociales des implantations israéliennes sur le peuple palestinien des territoires palestiniens, y compris Jérusalem, occupés depuis 1967, et sur la population arabe du Golan syrien occupé; quatre rapports à la Conférence arabe sur le suivi intégré des conférences mondiales; cinq rapports au Comité du développement social;

- iii) *Réunions de groupes spéciaux d'experts.* Quatre réunions préparatoires régionales pour la Conférence arabe sur le suivi intégré des conférences mondiales : suivi de la Conférence internationale sur la population et le développement, du Sommet mondial pour le développement social, de la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II); et deux réunions de groupes d'experts consacrées respectivement aux migrations et politiques démographiques dans les pays membres de la CESAO et à la gestion urbaine : suivi des stratégies nationales dans les États membres de la CESAO;
- b) *Autres activités de fond*
 - i) *Neuf publications en série.* Bulletin sur les établissements humains dans le monde arabe (publication annuelle); *Population Bulletin* (Nos 46 et 47); fiches récapitulatives de données démographiques et de données socio-économiques connexes; études sur les femmes arabes et le développement : les femmes et le rôle des organisations non gouvernementales : monographies sur la Cisjordanie et la bande de Gaza avant et après les accords de paix; les établissements humains dans le monde arabe; fiches récapitulatives sur les établissements humains;
 - ii) *Seize publications isolées.* Atténuation de la pauvreté en Asie occidentale : le rôle des activités génératrices de revenus dans l'élimination de la pauvreté et l'amélioration du niveau de vie des communautés locales; rôle joué par le secteur non structuré dans le développement communautaire : le cas de l'Égypte et celui de la République du Yémen; rôle des organisations non gouvernementales dans le développement des communautés locales; évaluation critique d'expériences de développement communautaire local dans le monde arabe; politiques démographiques nationales dans les pays membres de la CESAO; délibérations de la réunion du groupe d'experts s'occupant de l'élimination de la pauvreté en Asie occidentale; gouvernance urbaine et participation : problèmes et perspectives; changements de l'environnement urbain et développement durable dans les pays membres de la CESAO; vers une stratégie de développement humain durable dans le monde arabe; incidences sociales de l'ajustement structurel, l'accent étant mis sur le chômage; atténuation de la pauvreté en Asie occidentale : la pauvreté et les jeunes; mécanismes opérationnels de microcrédit à l'intention des femmes pauvres des zones rurales et urbaines; établissements urbains et pauvreté; le rôle des organisations non gouvernementales dans le suivi intégré des conférences mondiales; politiques de logement dans les États membres de la CESAO; et un manuel sur les services de développement communautaire;
 - iii) *Supports techniques (bases de données, logiciels, etc.).* Établissement et mise à jour de cinq bases de données : système d'information intégré sur les politiques démographiques dans les pays de la CESAO; prévisions et projections démographiques; politiques et mesures sociales dans le domaine du développement humain dans certains pays de la CESAO; répartition des rôles entre l'homme et la femme dans la famille; et établissements humains.
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
 - i) Coopération avec la Ligue des États arabes et les organismes qui lui sont reliés pour des activités consécutives aux conférences mondiales et sur d'autres questions dans le domaine social; le Programme arabe du Golfe pour les organismes de développement des Nations Unies pour des activités donnant suite au Sommet mondial pour le développement social et à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes, et sur d'autres questions dans le domaine social ou questions concernant la famille; le Centre de formation et de recherche de la femme arabe pour des activités donnant suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et sur d'autres questions concernant la famille; le Comité sur l'environnement et le développement dans la région arabe et en Europe et le Bureau régional du programme de gestion urbaine pour des activités donnant suite à la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II);
 - ii) Coopération avec des organisations non gouvernementales dans les pays de la CESAO pour des activités donnant suite à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et sur des questions concernant la parité hommes/femmes;

- iii) Coopération et coordination, selon que de besoin, avec le FNUAP, l'UNICEF, UNIFEM, l'OMS, le PNUD, l'Institut de recherche des Nations Unies pour le développement social, l'OIT, l'INSTRAW, la Division de la promotion de la femme, la Division de la population; le Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) et le PNUE sur des questions entrant dans le cadre du programme de travail du sous-programme. Participation aux réunions de la Commission de la condition de la femme, de la Commission de la population et du développement et de la Commission des établissements humains;
- d) *Coopération technique (budget ordinaire/fonds extrabudgétaires)*
 - i) *Formation de groupe.* Atelier de formation sur les politiques démographiques et le développement durable dans les pays de la CESA0; Système d'information de la CESA0 sur les politiques démographiques dans le monde arabe;
 - ii) *Projets opérationnels.* Services de développement communautaire.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 20.26 Les ressources prévues (3 783 900 dollars), qui font apparaître une augmentation de 198 200 dollars, serviraient à financer les 17 postes de la catégorie des administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur et les 11 postes d'agent local inscrits au tableau 20.11 ci-dessus. Il a été tenu compte de la suppression d'un poste d'agent local devenu superflu du fait de l'amélioration des méthodes de travail. L'augmentation de 198 200 dollars s'explique par l'effet combiné de cette suppression de poste et de l'application de nouveaux taux de vacance de postes standardisés.

Consultants et experts

- 20.27 Le montant prévu (199 700 dollars), qui accuse une augmentation de 81 700 dollars, couvrirait les honoraires et les frais de voyage des consultants (56 000 dollars, soit une diminution de 2 200 dollars) et le coût des réunions de groupes d'experts énumérées au paragraphe 20.25 a) iii) ci-dessus (143 700 dollars, soit une augmentation de 83 900 dollars). Les consultants rendraient compte de l'application au niveau national des programmes d'action adoptés par les conférences mondiales et mettraient à disposition leurs connaissances dans les domaines suivants : approche participative de la gouvernance urbaine, développement humain, incidences sociales de l'ajustement structurel, atténuation de la pauvreté, mécanismes opérationnels de microcrédit au service des femmes pauvres dans les zones rurale et urbaines; etc.

Voyages

- 20.28 Le montant prévu (72 500 dollars), qui accuse une diminution de 16 500 dollars, couvrirait les frais de voyage du personnel envoyé en mission pour tenir des consultations avec des gouvernements, rassembler des données ou participer à des réunions d'organes de l'Organisation des Nations Unies et des réunions régionales intéressant le programme de travail.

Sous-programme 3

Développement économique et changements mondiaux

Tableau 20.12

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	4 954,0	2 258,6	465,5	20,6	2 724,1	1 200,6	3 924,7
Consultants et experts	183,7	120,1	(2,6)	(2,1)	117,5	12,1	129,6
Voyages	130,0	30,5	3,0	9,8	33,5	3,3	36,8
Total	5 267,7	2 409,2	465,9	19,3	2 875,1	1 216,0	4 091,1

Tableau 20.13

Postes nécessaires

Programme : Développement économique et changements mondiaux

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	2	3	—	—	—	—	2	3
P-4/3	7	7	—	—	—	—	7	7
P-2/1	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	11	12	—	—	—	—	11	12
Autres catégories								
Agents locaux	4	6	—	—	—	—	4	6
Total	4	6	—	—	—	—	4	6
Total général	15	18	—	—	—	—	15	18

20.29 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des questions et des politiques de développement économique. Il aura pour objet d'aider les États membres à mettre en oeuvre des politiques de réforme économique, des moyens de gestion financière, de privatisation et de déréglementation afin de participer véritablement aux différents accords économiques.

20.30 Par le biais d'études, d'enquêtes et d'activités d'assistance technique et de renforcement des capacités humaines et institutionnelles, on continuera, dans le cadre du sous-programme, de suivre l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés. On analysera les problèmes macro-économiques qui accompagnent les changements mondiaux et entravent la croissance et le développement d'États membres. Le programme de travail comprend un certain nombre d'activités qui revêtent un caractère continu, comme l'étude de l'impact de la privatisation sur l'économie, de la mobilisation de ressources pour le développement (notamment l'investissement étranger direct), de

l'incidence du processus de paix sur les marchés financiers de la région, des problèmes environnementaux liés au commerce, compte tenu notamment des directives et des règles de l'OMC et des effets des accords de partenariat euro-méditerranéen (European Mediterranean Partnership). Il comporte également des activités nouvelles concernant la coordination des politiques et l'harmonisation des normes et règlements appliqués dans les politiques économiques et commerciales, et celles relatives à l'investissement, y compris les systèmes d'impôt sur les sociétés.

Activités

20.31 Pendant l'exercice biennal, les activités suivantes seront entreprises :

- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts*
 - i) *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions.* Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale;
 - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Deux rapports de synthèse sur l'*Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESAO* (1998 et 1999);
 - iii) *Réunions de groupes spéciaux d'experts* sur les perspectives de développement des sociétés commerciales dans les pays de la CESAO; les problèmes liés à l'environnement et au commerce; l'impact des décisions du Comité de l'environnement de l'OMC sur les États membres de la CESAO; et les tendances du développement économique dans la région de la CESAO au cours des années 90 et les priorités régionales pour la prochaine décennie (2000-2009);
- b) *Autres activités de fond*
 - i) *Cinq publications périodiques. Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESAO* (deux numéros + un numéro spécial); Premier bilan du développement économique des États membres de la CESAO en 1998; examen et évaluation des progrès réalisés par la République du Yémen dans l'application du Programme d'action pour les années 90 en faveur des pays les moins avancés;
 - ii) *Treize publications non périodiques* sur l'évaluation des programmes de privatisation dans les pays membres de la CESAO; le rôle de l'investissement étranger direct dans le développement des États membres de la CESAO; l'efficacité commerciale dans certains pays membres de la CESAO : étude approfondie; les accords de partenariat euro-méditerranéen (European Mediterranean Partnership) : évaluation critique; l'incidence des décisions du Comité de l'environnement de l'OMC sur les échanges dans les États membres de la CESAO; les délibérations de la réunion du groupe d'experts sur les questions liées à l'environnement et au commerce; l'impact des dispositions de l'OMC sur les droits et services de propriété intellectuelle dans certains États membres de la CESAO; l'étude comparative de l'impôt sur les sociétés dans certains pays membres de la CESAO : possibilités d'harmonisation; le développement des marchés financiers des pays membres de la CESAO à la faveur du processus de paix; l'inflation dans les États membres de la CESAO : causes et effets; les délibérations de la réunion du groupe d'expert sur les perspectives de développement des sociétés commerciales dans les pays membres de la CESAO; l'évaluation des conférences des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord; les délibérations de la réunion du groupe d'experts sur les tendances économiques dans la région de la CESAO au cours des années 90 et les priorités régionales pour la prochaine décennie (2000-2009);
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions.* On poursuivra la coopération avec la Ligue des États arabes et les organes qui en relèvent, sur les questions économiques, commerciales et financières, et les activités de coopération, de coordination et de liaison avec la CNUCED, l'OMC, l'ONUDI et le Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques.

Ressources nécessaires

Postes

- 20.32 Le montant demandé (2 724 100 dollars), soit une augmentation de 465 500 dollars, servira à financer 12 postes d'administrateur et de fonctionnaire de rang supérieur et 6 postes d'agent des services généraux, comme indiqué plus haut, au tableau 20.13. Il tient compte de la réaffectation d'un poste P-5 et d'un poste d'agent des services généraux de la CNUCED et d'un poste d'agent des services généraux de l'appui au programme. La croissance des ressources résulte des effets conjugués de cette réaffectation et de l'application de nouveaux taux normalisés de vacance de postes.

Consultants et experts

- 20.33 Les ressources nécessaires (117 500 dollars), en diminution de 2 600 dollars, devraient permettre de couvrir des services et des voyages de consultants (41 800 dollars, soit une réduction de 9 400 dollars) et les trois réunions de groupes d'experts visées plus haut au sous-alinéa iii) de l'alinéa a) du paragraphe 20.31 (75 700 dollars, soit une augmentation de 6 800 dollars). Les consultants fourniront les services spécialisés, non assurés par le secrétariat, qui sont requis pour l'établissement de rapports et de publications, dont le numéro spécial de l'*Étude des tendances économiques et sociales dans la région de la CESA0*, portant notamment sur les programmes de privatisation dans les pays de la région, l'évaluation critique des accords de partenariat euro-méditerranéen et les possibilités d'harmonisation de l'impôt sur les sociétés dans les pays de la région.

Voyages

- 20.34 Le montant demandé (33 500 dollars) couvrira les frais de voyage qu'entraîneront les consultations avec les représentants des gouvernements et des organisations intergouvernementales, la collecte de données, la participation à des réunions et les activités de coordination avec les institutions spécialisées et avec les bureaux et départements de l'ONU.

**Sous-programme 4
Coordination des politiques et harmonisation
des normes et règlements aux fins
du développement sectoriel**

Tableau 20.14

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 942,3	3 740,5	219,0	5,8	3 959,5	1 751,4	5 710,9
Consultants et experts	65,4	389,6	(154,4)	(39,6)	235,2	23,9	259,1
Voyages	48,0	156,2	(85,9)	(54,9)	70,3	7,2	77,5
Total	2 055,7	4 286,3	(21,3)	(0,4)	4 265,0	1 782,5	6 047,5

Tableau 20.14 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	8,0	9,7	i) Des organismes des Nations Unies	—
	4,5	—	ii) Des activités extrabudgétaires	—
			b) Activités de fond	—
	86,0	7,2	c) Projets opérationnels :	—
	24,2	202,9	PNUD	—
	228,0	50,0	Sources multilatérales	—
			Sources bilatérales	—
Total	350,7	269,8		—
Total 1) et 2)	2 406,4	4 556,1		6 047,5

Tableau 20.15

Postes nécessaires

Programme : Coordination des politiques et harmonisation des normes et règlements aux fins du développement sectoriel

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires			
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	4	4	—	—	—	—	4	4
P-4/3	12	12	—	—	1	—	13	12
Total	17	17	—	—	1	—	18	17
Autres catégories								
Agents locaux	11	9	—	—	5	—	16	9
Total	11	9	—	—	5	—	16	9
Total général	28	26	—	—	6	—	34	26

20.35 Ce sous-programme sera exécuté par la Division des questions et des politiques sectorielles. Il aura pour objet d'aider les États membres à harmoniser leurs politiques sectorielles dans le cadre de la mondialisation. Il visera également à appuyer les organismes nationaux et régionaux chargés d'établir des normes et règles.

20.36 Par le biais d'études, d'enquêtes, de réunions et d'activités d'assistance technique et de renforcement des capacités humaines et institutionnelles, dont certaines ont un caractère pluridisciplinaire, on s'efforcera, dans le cadre du sous-programme, d'harmoniser les normes et règles relatives au franchissement des frontières et à certains produits agricoles de base. On suivra l'application des normes ISO pertinentes et on évaluera l'impact des dispositions de l'OMC sur certains secteurs. On continuera de promouvoir la coopération entre les organismes nationaux de normalisation. D'autres activités seront entreprises en vue d'évaluer l'application des politiques technologique et agricole nationales et d'établir une série de bulletins sur l'industrie, la technologie, les transports et l'agriculture. Enfin, on abordera la question de la participation des femmes aux secteurs non traditionnels.

- 20.37 Dans le cadre du programme de travail de l'exercice biennal 1996-1997, on a évalué des organismes de recherche-développement et établi des liens entre eux. En 1998-1999, on s'appuiera sur l'expérience ainsi acquise pour évaluer les organismes régionaux et nationaux de normalisation et établir des liens entre eux.

Activités

- 20.38 Au cours de l'exercice biennal, les activités ci-après seront entreprises :

- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts*
 - i) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Rapport à la Commission sur la réunion intergouvernementale consacrée aux mesures visant à faciliter le franchissement des frontières, grâce à l'harmonisation des normes et règles et des conventions connexes;
 - ii) *Services fonctionnels nécessaires* pour une réunion intergouvernementale sur les mesures visant à faciliter le franchissement des frontières, grâce à l'harmonisation des normes et règles et des conventions connexes, y compris la présentation de 10 documents d'information;
 - iii) *Sept réunions de groupes spéciaux d'experts* sur les politiques scientifique et technologique des pays membres de la CESAO pour le XXI^e siècle; les mesures visant à accroître la part des navires marchands arabes dans le commerce maritime des États membres de la CESAO; les accords du GATT et le commerce international des textiles et des vêtements; les organismes nationaux de normalisation; la planification et la gestion dans les organismes de recherche-développement et de contrôle de la qualité; l'application des règles de l'Organisation des Nations Unies relatives à l'échange de données informatisées pour l'administration, le commerce et le transport (EDIFACT) dans les États membres de la CESAO; et l'harmonisation des normes et règles relatives à certains produits agricoles de base;
- b) *Autres activités de fond*
 - i) *Huit publications périodiques.* Bulletin sur la science et la technique dans les pays de la CESAO, (Nos 1 et 2); bulletin sur les transports dans les pays de la CESAO (Nos 9 et 10); bulletin sur l'agriculture dans les pays de la CESAO (Nos 20 et 21); bulletin sur l'industrie dans les pays de la CESAO (Nos 1 et 2);
 - ii) *Dix-neuf publications non périodiques* sur les politiques scientifique et technologique des pays membre de la CESAO pour le XXI^e siècle; les débuts de l'application de la norme ISO 14001, relative au système de gestion de l'environnement, dans certains secteurs des pays développés; le renforcement des capacités des organismes nationaux de normalisation, compte tenu des dispositions de l'OMC relatives aux obstacles techniques au commerce; les techniques de production et d'assurance de la qualité dans l'industrie agro-alimentaire des pays membres de la CESAO; les écotechnologies dans certains secteurs; l'harmonisation des normes et règles relatives à certains produits agricoles de base, pour ce qui est en particulier du tri, du calibrage, de l'emballage et de l'étiquetage des exportations destinées au marché européen; l'harmonisation des normes environnementales relatives aux transports dans les pays membres de la CESAO; les petites et moyennes entreprises dans certains États membres de la CESAO; les stratégies et politiques des organismes d'appui; le développement communautaire rural par le renforcement des capacités institutionnelles : deux monographies; les tendances économiques de l'utilisation de l'eau aux fins de l'agriculture dans un pays de la CESAO; le bilan des conférences des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord sur les transports dans les pays de la CESAO; le développement de la marine marchande : mesures visant à accroître la part des navires marchands arabes dans le transport maritime des pays de la CESAO; le recueil de données nationales sur les exploitations agricoles du Liban; la formulation de politiques d'exportation et de commercialisation de certains produits agricoles, compte tenu de l'évolution récente de la situation aux niveaux national, régional et mondial; la situation, la productivité et la compétitivité de certains secteurs de l'industrie agro-alimentaire des États membres de la CESAO; le suivi et l'évaluation des effets des conférences des pays du Moyen-Orient et de l'Afrique du Nord et du

- processus de paix sur le secteur industriel; l'application d'EDIFACT dans les pays de la CESAO; la paix et la coopération économique régionale dans le secteur agricole des pays de la CESAO; l'évaluation des politiques agricoles dans certains pays de la région : l'approche du Liban;
- iii) *Livres, brochures.* Brochure sur l'examen de la législation portuaire dans les pays membres de la CESAO;
 - iv) *Support technique (bases de données, logiciels, etc.).* Mise au point d'un système spatial d'information sur certains secteurs économiques des pays membres de la CESAO;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
- i) Les activités de coopération et de coordination seront poursuivies, en tant que de besoin, avec la Ligue des États arabes et les organes qui en relèvent, l'Organisation de la Conférence islamique, la Banque islamique de développement, l'Organisation arabe pour le développement industriel et les ressources minières, l'Organisation internationale de normalisation, la Fédération des conseils arabes de la recherche scientifique, l'Organisation mondiale des douanes, le Centre international de recherche agricole dans les zones arides et le Service international de la recherche agricole nationale, dans les domaines de l'agriculture, de l'industrie, des transports, des sciences et des techniques et de la normalisation.
 - ii) Les activités de coordination et de coopération seront maintenues, selon que de besoin, avec l'ONUDI, le PNUD, UNIFEM, le Bureau régional de science et de technologie pour les États arabes de l'UNESCO, le Bureau régional pour l'Asie occidentale du PNUE, l'OIT, le Département de la coordination des politiques et du développement durable, la CNUCED, la CEE, la CEA, la CESAP et la FAO, sur les questions relatives au développement agricole et industriel et au renforcement des capacités dans le domaine des sciences et des techniques; et l'on participera aux réunions annuelles du Comité de la science et de la technique au service du développement;
- d) *Coopération technique.* Services consultatifs destinés aux États membres dans les domaines suivants : planification et gestion des transports; suivi des recommandations pertinentes du Sommet mondial sur l'alimentation, notamment celles relatives à l'analyse des politiques agricoles et à la formation; renforcement des capacités des petites et moyennes entreprises; et redressement du secteur agricole dans les territoires occupés.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 20.39 Le montant prévu (3 959 500 dollars), soit une augmentation de 219 000 dollars, servira à financer 17 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et 9 postes d'agent des services généraux, comme indiqué plus haut au tableau 20.15. Il tient compte de la proposition de supprimer deux postes d'agent des services généraux devenus inutiles par suite de la rationalisation des méthodes de travail. La croissance des ressources résulte des effets conjugués de la suppression de ces postes et de l'application de nouveaux taux normalisés de vacance de postes.

Consultants et experts

- 20.40 Les ressources nécessaires (235 200 dollars), en diminution de 154 400 dollars, doivent permettre de couvrir les honoraires et les frais de voyage de consultants (78 000 dollars, soit une diminution de 54 500 dollars) et les sept réunions de groupes spéciaux d'experts visées plus haut au sous-alinéa iii) de l'alinéa a) du paragraphe 20.38 (157 200 dollars, soit une diminution de 99 900 dollars). Les consultants fourniront les services spécialisés, non assurés par le secrétariat, qui sont requis pour établir des rapports et des études au titre du programme de travail tel qu'énoncé en détail à l'alinéa b) du paragraphe 20.38.

Voyages

- 20.41 Les ressources demandées (70 300 dollars), soit une diminution de 85 900, correspondent aux frais de voyage qu'entraîneront la tenue de consultations avec les gouvernements et les organisations intergouvernementales, la collecte de données, la participation à des réunions et les activités de coordination avec des institutions spécialisées et les bureaux et départements de l'ONU.

Sous-programme 5

Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information

Tableau 20.16

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

 1) *Budget ordinaire*

Objet de dépense	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Crédits ouverts	Accroissement des ressources		Total avant réévaluation des coûts	Rééva- luation des coûts	1998-1999 Crédits demandés
			Montant	Pour- centage			
Postes	1 068,2	1 759,3	50,2	2,8	1 809,5	911,9	2 721,4
Consultants et experts	23,6	56,3	111,2	197,5	167,5	17,1	184,6
Voyages	16,2	21,3	2,0	9,3	23,3	2,4	25,7
Total	1 108,0	1 836,9	163,4	8,8	2 000,3	931,4	2 931,7

 2) *Fonds extrabudgétaires*

Provenance des fonds	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	1998-1999 Montant estimatif	
a) Services d'appui à :				
i) Des organismes des Nations Unies	—	—		—
ii) Des activités extrabudgétaires	—	2,5		16,3
b) Activités de fond	—	—		—
c) Projets opérationnels :				
PNUD	8,1	161,9		37,0
UNICEF	—	20,0		—
Sources multilatérales	42,1	81,0		80,0
Sources bilatérales	66,4	193,4		16,0
Total	116,6	458,8		149,3
Total 1) et 2)	1 224,6	2 295,7		3 081,0

Tableau 20.17

Postes nécessaires

Programme : Exploitation, coordination et harmonisation des statistiques et de l'information

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999	1996-1997	1998-1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	1	1	—	—	—	—	1	1
P-5	1	2	—	—	—	—	1	2
P-4/3	4	3	—	—	—	—	4	3
P-2/1	1	1	—	—	—	—	1	1
Total	7	7	—	—	—	—	7	7
Autres catégories								
Agents locaux	10	9	—	—	14	—	24	9
Total	10	9	—	—	14	—	24	9
Total général	17	16	—	—	14	—	31	16

20.42 Le sous-programme, qui sera exécuté par la Division de statistique, visera à aider les États Membres à harmoniser les statistiques et l'information. Il contribuera également à la mise au point des systèmes statistiques nationaux et à leur harmonisation aux niveaux régional et international. Il aura aussi pour objet de créer et de développer des bases de données statistiques et des systèmes d'information régionaux conformément au rôle de la Commission qui est la principale source régionale de statistiques et d'informations.

20.43 Par le biais de la collecte et du traitement des données, de l'organisation de réunions, de la fourniture d'une assistance technique et du renforcement des capacités institutionnelles et humaines, on élaborera et développera des bases de données sectorielles dans le domaine des statistiques économiques et sociales et on préparera la mise en place d'un système d'information statistique régional. On assurera en outre la promotion des classifications, normes et principes internationaux et on veillera à l'application des programmes et systèmes internationaux, principalement le Système de comptabilité nationale de 1993 et la série de recensements de la population et de l'habitation prévus pour l'an 2000. On aidera également les départements statistiques nationaux à collecter les statistiques et élaborer les indicateurs indispensables au suivi des conférences mondiales qui se sont tenues récemment et on prêtera une assistance aux États Membres en ce qui concerne les statistiques ventilées par sexe et le Programme de comparaison international.

Activités

20.44 Au cours de l'exercice biennal, on entreprendra les activités suivantes :

- a) *Services destinés à des organes intergouvernementaux/d'experts*
 - i) *Services fonctionnels nécessaires pour les réunions.* Troisième session du Comité de statistique de la CESA0;
 - ii) *Documentation à l'intention des organes délibérants.* Cinq rapports au Comité de statistique sur les thèmes suivants : résumé du rapport de la trentième session de la Commission de statistique de l'ONU; travaux accomplis entre les deuxième et troisième sessions du Comité de statistique

- de la CESAO; incidences statistiques des conférences internationales; rapport sur les activités menées dans le cadre du projet régional d'enquête sur les ménages; suivi de l'application des recommandations de la deuxième session du Comité de statistique de la CESAO; et rapport sur la troisième session du Comité de statistique de la CESAO;
- iii) *Quatre réunions de groupes spéciaux d'experts* sur la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale de 1993; les incidences sur les statistiques sociales des conférences internationales des Nations Unies; les statistiques et systèmes de l'état civil dans les États membres de la CESAO; et les enquêtes et recensements industriels;
- b) *Autres activités de fond*
- i) *Douze publications en série. Statistical Newsletter*, Nos 5 à 8; *Bulletin on Vital Statistics in ESCWA Member States* (statistiques de l'état civil dans les États membres de la CESAO), No 1 et No 2; *Bulletin des comptes nationaux*, Nos 18 et 19; *Bulletin of Industrial Statistics for the Arab Countries* (statistiques industrielles des pays arabes), No 4; *Statistical Abstract* (fiches statistiques) de la région, Nos 18 et 19; *Bulletin du commerce extérieur de la région*, No 9;
 - ii) *Publications isolées. Étude sur la situation des hommes et des femmes : portrait statistique des pays arabes;*
 - iii) *Supports techniques (bases de données, logiciels, etc.).* Établissement et mise à jour de huit bases de données sur les statistiques industrielles, la comptabilité nationale, les statistiques sociales, les statistiques relatives à la main-d'oeuvre, les indicateurs et statistiques ventilés par sexe; les statistiques de l'énergie, les statistiques des finances, la mise en place du système d'information statistique de la CESAO et les statistiques des prix;
- c) *Coopération internationale et coordination et liaison interinstitutions*
- i) Coopération avec l'Organisation arabe de développement industriel et minier concernant les statistiques industrielles; la Ligue des États arabes et ses organismes apparentés concernant la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale de 1993; l'Institut arabe de formation et de recherche en matière de statistique concernant les activités de formation en statistique; le Conseil de l'Unité économique arabe concernant les statistiques économiques; le Centre de formation et de recherche de la femme arabe concernant les statistiques ventilées par sexe; le Programme des pays arabes du Golfe pour les organisations de développement des Nations Unies concernant les projets d'enquêtes sur les ménages; le Fonds monétaire arabe concernant les statistiques des finances et l'Institut arabe de planification concernant les questions de statistique;
 - ii) Coopération et coordination avec la Division de statistique du Département de l'information économique et sociale et de l'analyse des politiques et le Système d'information économique et sociale des Nations Unies (UNESIS) du même Département concernant la comptabilité nationale, en particulier la mise en oeuvre du Système de comptabilité nationale de 1993 dans les pays de la CESAO; participation aux réunions de la Commission de statistique; coordination avec la Banque mondiale concernant la mise en oeuvre du Programme de comparaison international dans les États membres de la CESAO; coordination avec le Programme des Nations Unies pour le développement concernant les questions de statistique; participation aux travaux du Sous-Comité des activités statistiques du Comité administratif de coordination;
- d) *Coopération technique*
- i) *Services consultatifs.* Services consultatifs concernant la comptabilité nationale et les statistiques économiques, le traitement des données, les enquêtes sur les ménages et les statistiques ventilées par sexe;
 - ii) *Formation de groupe.* Atelier consacré aux statistiques ventilées par sexe.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

20.45 Les ressources prévues (1 809 500 dollars), qui font apparaître une augmentation de 50 200 dollars, doivent permettre de financer sept postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur et neuf postes d'agent local, comme indiqué au tableau 20.17 plus haut. Il a été tenu compte du reclassement à P-5 d'un poste P-4 et de la suppression d'un poste d'agent local. Le reclassement du poste a pour objet de faire face aux tâches accrues, notamment en ce qui concerne l'élaboration et la supervision du programme de travail concernant la comptabilité nationale, les statistiques des finances et les statistiques des prix. L'augmentation de 50 200 dollars s'explique par l'effet combiné du reclassement et de la suppression des postes en question et de l'application de nouveaux taux standard de vacance de postes.

Consultants et experts

20.46 Les ressources prévues (167 500 dollars), en augmentation de 111 200 dollars, doivent permettre de couvrir les honoraires et les frais de voyage des consultants (25 900 dollars, montant inchangé en valeur constante) et les réunions des groupes spéciaux d'experts indiquées au paragraphe 20.44 a) iii) plus haut (141 600 dollars, soit une augmentation de 111 200 dollars). Les consultants doivent apporter des compétences spécialisées non disponibles au secrétariat aux fins de l'élaboration de rapports et études spécialisés dans le cadre du programme de travail.

Voyages

20.47 Les ressources prévues (23 300 dollars) doivent permettre de couvrir les dépenses afférentes à la participation à des consultations avec des représentants des gouvernements, à des missions de collecte de données, à des missions de coordination avec les organisations intergouvernementales à l'intérieur et l'extérieur du système des Nations Unies et à des réunions.

D. Appui aux programmes

Tableau 20.18

Prévisions de dépenses, par objet de dépense

(En milliers de dollars des États-Unis)

1) *Budget ordinaire*

<i>Objet de dépense</i>	<i>1994-1995 Dépenses</i>	<i>1996-1997 Crédits ouverts</i>	<i>Accroissement des ressources</i>		<i>Total avant réévaluation des coûts</i>	<i>Rééva- luation des coûts</i>	<i>1998-1999 Crédits demandés</i>
			<i>Montant</i>	<i>Pour- centage</i>			
Postes	11 280,0	10 783,8	(523,3)	(4,8)	10 260,5	6 493,7	16 754,2
Autres dépenses de personnel	121,4	107,0	253,9	237,2	360,9	36,8	397,7
Consultants et experts	28,9	18,0	12,0	66,6	30,0	3,0	33,0
Voyages	69,8	74,5	7,0	9,3	81,5	8,4	89,9
Services contractuels	185,7	489,4	(101,2)	(20,6)	388,2	39,5	427,7
Frais généraux de fonctionnement	2 598,8	3 428,4	359,0	10,4	3 787,4	388,6	4 176,0
Dépenses de représentation	8,8	15,9	—	—	15,9	1,6	17,5
Fournitures et accessoires	463,5	600,3	—	—	600,3	61,4	661,7
Mobilier et matériel	469,8	865,9	—	—	865,9	89,1	955,0
Total	15 226,7	16 383,2	7,4	—	16 390,6	7 122,1	23 512,7

Tableau 20.18 (suite)

2) Fonds extrabudgétaires

	1994-1995 Dépenses	1996-1997 Montant estimatif	Provenance des fonds	1998-1999 Montant estimatif
	—	—	a) Services d'appui à :	—
	61,3	80,9	i) Des organismes des Nations Unies	—
	—	—	ii) Des activités extrabudgétaires	—
	—	—	b) Activités de fond	—
	—	—	c) Projets opérationnels	—
Total	61,3	80,9		—
Total 1) et 2)	15 288,0	16 464,1		23 512,7

Tableau 20.19

Postes nécessaires

Programme : Appui aux programmes

	Postes permanents		Postes temporaires				Total	
	Budget ordinaire		Budget ordinaire		Fonds extrabudgétaires		Total	
	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999	1996- 1997	1998- 1999
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								
D-1	2	2	—	—	—	—	2	2
P-5	5	4	—	—	—	—	5	4
P-4/3	19	19	—	—	1	—	20	19
P-2/1	7	6	—	—	—	—	7	6
Total	33	31	—	—	1	—	34	31
Autres catégories								
Agents locaux	127	109	—	—	1	—	128	109
Service mobile	3	3	—	—	—	—	3	3
Total	130	112	—	—	1	—	131	112
Total général	163	143	—	—	2	—	165	143

20.48 Les activités menées au titre de l'appui aux programmes comprennent la Division de la coopération technique et la Division des services administratifs, y compris les services de conférence et de bibliothèque et les services d'information.

Activités

20.49 Au cours de l'exercice biennal, on entreprendra les activités suivantes :

- Services de conférence et de bibliothèque.* Il s'agit d'assurer les services de conférence nécessaires aux réunions des organes directeurs de la CESAO et à d'autres réunions intergouvernementales et réunions de groupes spéciaux d'experts; les services d'édition, de traduction et d'impression des documents et publications; et les services de bibliothèque;
- Services d'information.* Les services à fournir, dans certains cas conjointement avec le Département de l'information du Secrétariat, consistent notamment à publier un bulletin bimensuel sur les activités de la CESAO, des bulletins périodiques, des communiqués de presse et des bulletins d'information

sur les activités de l'ONU et de la CESAO. D'autres activités sont entreprises en liaison avec les médias, des organisations gouvernementales et non gouvernementales, des établissements d'enseignement et d'autres organes locaux de diffusion de l'information. Au cours de l'exercice biennal, une page d'accueil de la CESAO sera créée sur INTERNET;

- c) *Gestion des activités de coopération technique.* Les services à fournir sont les suivants : coordination, identification et formulation de propositions de projets, exécution et suivi de projets, organisation de cours de formation, de séminaires et octroi de bourses, liaison avec des milieux officiels gouvernementaux et non gouvernementaux et publication de rapports sur les missions effectuées par les conseillers régionaux. Pendant l'exercice biennal, on s'emploiera tout particulièrement à mobiliser des fonds extrabudgétaires au moyen d'activités de collecte de fonds et à renforcer la capacité de la CESAO d'exécuter efficacement, seule ou en coopération, des projets de coopération technique, ainsi qu'à mener à bien un programme élargi de formation et de bourses;
- d) *Services administratifs.* La Division des services administratifs fournit des services pour la gestion des ressources humaines, l'administration financière et la planification des ressources, et l'utilisation des services communs et d'informatique pour faciliter l'exécution du programme de travail.

Ressources nécessaires (aux taux courants)

Postes

- 20.50 Les ressources prévues (10 260 500 dollars), qui accusent une diminution de 523 300 dollars, doivent permettre de financer 31 postes d'administrateur et fonctionnaire de rang supérieur, 109 postes d'agent local et 3 postes d'agent du Service mobile, comme indiqué au tableau 20.19 plus haut. Il a été tenu compte du transfert de 1 P-5 et de 1 agent local à la Direction exécutive et administration et au sous-programme 3, respectivement, et de la suppression proposée de 18 postes (1 P-2 et 17 agents locaux) du fait de l'amélioration des méthodes de travail. La diminution de 523 300 dollars s'explique par l'effet combiné du transfert et de la suppression des postes en question et de l'application de nouveaux taux standard de vacance de postes.

Autres dépenses de personnel

- 20.51 Les ressources prévues (360 900 dollars), qui font apparaître une augmentation de 253 900 dollars, se décomposent comme suit : a) un montant de 63 400 dollars (soit une augmentation de 40 000 dollars) au titre du personnel temporaire pour remplacer les fonctionnaires en congé de maladie prolongé et en congé de maternité et recruter du personnel supplémentaire pendant les périodes de pointe; b) un montant de 110 300 dollars (soit une augmentation de 26 700 dollars) au titre des heures supplémentaires pendant les périodes de pointe; c) un montant de 187 200 dollars au titre des services contractuels de sécurité pour le nouveau bâtiment de Beyrouth. Ces ressources étaient jusqu'à présent demandées au titre des frais généraux de fonctionnement.

Consultants et experts

- 20.52 Les ressources prévues (30 000 dollars) doivent permettre de retenir les services d'un médecin et d'un avocat.

Voyages

- 20.53 Les ressources prévues (81 500 dollars), qui font apparaître une augmentation de 7 000 dollars, correspondent aux frais de voyage qu'entraînera la participation de fonctionnaires à des consultations sur des questions d'administration, de personnel, de budget et de finance, d'achats et de sécurité.

Services contractuels

- 20.54 Les ressources prévues (388 200 dollars), qui font apparaître une diminution de 101 200 dollars, se décomposent comme suit : a) un montant de 102 000 dollars pour le recrutement de professeurs de langue à temps partiel; b) 111 200 dollars pour couvrir le coût des services contractuels d'édition, d'impression, de traduction et de reliure d'un certain nombre de publications; et c) 175 000 dollars pour couvrir le coût

des services informatiques. La diminution de 101 200 dollars s'explique par une augmentation des dépenses au titre des professeurs de langue à temps partiel (49 700 dollars) et des services contractuels de traduction, d'impression et de reliure (7 300 dollars) et par une diminution de 158 200 dollars au titre des services informatiques.

Frais généraux de fonctionnement

- 20.55 Les ressources prévues (3 787 400 dollars), qui font apparaître une augmentation de 359 000 dollars, se décomposent comme suit : a) 1 770 800 dollars au titre de l'entretien des locaux, y compris des fournitures d'entretien (montant inchangé en valeur constante); b) 925 500 dollars au titre de l'éclairage, du chauffage, de l'énergie et de l'eau (carburant pour chaudières et groupes électrogènes de secours); c) 219 100 dollars au titre de la location et de l'entretien du mobilier, des bureaux et du matériel informatique; d) 733 200 dollars au titre des communications, notamment téléphone, télécopie, frais de poste et de valise diplomatique (montant inchangé en valeur constante); et e) 138 800 dollars au titre de services divers pour couvrir les coûts de fret et dépenses connexes (dédouanement) et les frais d'assurances générales. L'augmentation de 359 000 dollars s'explique par une augmentation des dépenses au titre des frais d'éclairage, de chauffage, d'énergie et d'eau (500 000 dollars) et de la location et de l'entretien du matériel (50 000 dollars) et par une diminution des dépenses au titre de la location du matériel (182 900 dollars) et de services divers (8 100 dollars).

Frais de représentation

- 20.56 Les ressources prévues (15 900 dollars), inchangées en valeur constante, doivent couvrir les dépenses de représentation que les hauts fonctionnaires sont appelés à engager à l'occasion de la vingtième session de la Commission et des réunions de ses organes subsidiaires, des visites de représentants des gouvernements et de manifestations spéciales comme la Journée des Nations Unies.

Fournitures et accessoires

- 20.57 Les ressources prévues (600 300 dollars), inchangées en valeur constante, correspondent au coût des fournitures de bureau, d'articles nécessaires au traitement des données et à l'impression de documents au secrétariat, ainsi qu'à l'achat de livres, d'abonnements et d'autres fournitures.

Mobilier et matériel

- 20.58 Les ressources prévues (865 900 dollars), inchangées en valeur constante, doivent permettre d'acheter et de remplacer du matériel informatique, de reprographie, de transport et de transmissions.